



ASSOCIATION OF CANADIAN PORT AUTHORITIES
ASSOCIATION DES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES CANADIENNES

Saisir l'occasion de maximiser l'avantage de notre chaîne d'approvisionnement
Les administrations portuaires canadiennes : moteurs d'emplois, de croissance et d'échanges

Présentation de Wendy Zatylny
présidente de
l'Association des administrations portuaires canadiennes (AAPC)

6 août 2014

SOMMAIRE

Le commerce maritime soutient l'économie mondiale : 90 % de tout ce que nous achetons est transporté par bateau. Nous achetons des marchandises, donc nous devons les expédier.

Les 18 administrations portuaires du Canada sont des installations de classe mondiale au cœur des chaînes d'approvisionnement mondiales, qui définissent et permettent les échanges internationaux du 21^e siècle.

La marine marchande transporte 90 % des marchandises dont nous sommes tributaires— autos, outils, appareils électroniques, ressources, aliments et médicaments, pour citer quelques exemples.

À l'instar du chemin de fer qui a relié le Canada d'est en ouest il y a une centaine d'années, les ports nous relient au reste du monde et ils contribuent à nous définir en tant que fier pays commerçant.

Les administrations portuaires canadiennes manutentionnent plus de 60 % du fret transporté par voie d'eau et elles jouent un rôle essentiel pour la croissance économique de notre pays. Chaque million de tonnes de nouvelles marchandises dans les ports du Canada génère 300 nouveaux emplois.

Cependant, le monde de la marine marchande change radicalement. L'accroissement des échanges mondiaux rapetisse notre monde. Les modèles commerciaux traditionnels se modifient. Le moment est crucial et nous devons saisir l'occasion.

L'augmentation du commerce canadien offre une possibilité incroyable, mais nous ne pourrons miser sur cette occasion et accroître notre compétitivité qu'en consolidant nos installations et en améliorant l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement.

L'Association des administrations portuaires canadiennes (AAPC) demande l'intensification d'un partenariat mutuellement avantageux avec le gouvernement fédéral, qui permettra au Canada de figurer parmi les dix premiers pays en matière logistique du transport et d'efficacité de la chaîne d'approvisionnement. Nous demandons en particulier que le gouvernement du Canada s'engage envers les administrations portuaires canadiennes à veiller à ce que leurs infrastructures puissent répondre aux demandes commerciales croissantes et que les chaînes d'approvisionnement fonctionnent le plus rondement et le plus efficacement possible.

Nous recommandons également, afin d'appuyer davantage les efforts que déploie le gouvernement fédéral en vue de promouvoir les échanges, la formation d'un partenariat avec le Service des délégués commerciaux du Canada afin d'établir un programme de formation à l'intention des délégués commerciaux qui leur permettra de mieux comprendre la valeur ajoutée que représente le réseau portuaire national. Enfin, nous recommandons, pour éliminer d'autres obstacles à la croissance de la prospérité du Canada, la création d'un Groupe de travail interministériel qui étudiera et résoudra en continu d'autres questions, à savoir :

- Éliminer les obstacles à la latitude financière;
- Résoudre divers problèmes de réglementation;

- **Faciliter le transport maritime à courte distance en obtenant des exemptions/résolvant les problèmes en vertu de la Loi sur le cabotage et**
- **Obtenir des investissements et un soutien pour le réseau des Grands Lacs et de la Voie maritime du Saint-Laurent.**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Créée en 1958, l'AAPC regroupe les 18 administrations portuaires canadiennes (APC) et les intérêts maritimes connexes en une seule association nationale. Nos membres manutentionnent plus de 162 milliards de dollars en marchandises par année.

L'AAPC a pour mission de favoriser et de stimuler le développement de l'industrie portuaire canadienne ainsi que les intérêts commerciaux et économiques du Canada.

En plus de faciliter le commerce, les ports canadiens sont de précieux membres – et collaborateurs - des collectivités où ils mènent leurs activités. Bon nombre de nos ports ont lancé des programmes d'investissement communautaire qui appuient les organismes pour les jeunes et les familles, l'éducation et la formation, les activités de financement locales et les initiatives environnementales.

Nous sommes respectueux de l'environnement et favorisons le développement durable, et la plupart des APC sont de fiers adhérents de l'Alliance verte, un programme de certification environnementale pour les compagnies maritimes qui les encourage à réduire leur empreinte environnementale.

Nous sommes fiers de nos ports de classe mondiale et du rôle qu'ils jouent dans la détermination de notre qualité de vie. Toutefois, nous sommes déterminés à nous améliorer et nous travaillons sans cesse avec le gouvernement et avec les partenaires communautaires en vue d'accroître la sûreté, la sécurité et la fiabilité de nos opérations afin de promouvoir le leadership du Canada dans le secteur du transport maritime.

Nous pouvons aider à augmenter les exportations du Canada vers les principaux marchés, y compris nos ressources naturelles de haute qualité, à élargir les choix pour les consommateurs grâce aux importations et à améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement – dans l'intérêt de tous les Canadiens.

CRÉER DES POSSIBILITÉS EN RELEVANT LES DÉFIS

Les administrations portuaires sont solides et prêtes à la croissance, mais il existe autant de difficultés que de possibilités, qui exercent des pressions croissantes sur les infrastructures et l'efficacité des ports.

Expansion commerciale

L'accroissement du commerce canadien figure parmi les principaux défis. Depuis 2006, le Canada a signé des accords de libre-échange avec neuf pays et il en négocie avec 30 autres, tous à l'étranger. Au nombre des récentes réalisations, citons l'accord historique avec l'Union européenne et le pacte avec la Corée. Des négociations sont en cours avec d'autres grands marchés, dont l'Inde, le Japon et les pays formant le Partenariat transpacifique (PTP).

Modification des routes commerciales

Les tendances mondiales changent radicalement aussi. Un récent rapport du Conference Board of Canada soulignait que, bien que les échanges avec notre principal partenaire, les États-Unis, demeurent importants en chiffres absolus, la valeur des échanges bilatéraux du Canada avec les États-Unis est essentiellement la même aujourd'hui qu'en 2011. Par comparaison, nos échanges avec le reste du monde ont augmenté de plus de 80 %.

La taille des navires qui parcourent le monde ne cesse d'augmenter. Depuis 20 ans, la capacité de transport de conteneurs des navires a plus que quadruplé. Par exemple, China Shipping Lines construit une flotte des plus grands porte-conteneurs au monde : ils mesurent 400 mètres de longueur et 60 mètres de largeur, une taille qui dépassera celle du canal de Panama (une fois élargi).

Efficacité de la chaîne d'approvisionnement

L'aptitude du Canada à accroître l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement devient aussi une question d'importance cruciale.

La Banque mondiale publie un rapport bisannuel sur les indicateurs de performance logistique, fondés sur six éléments:

- L'efficacité du processus de dédouanement;
- La qualité des infrastructures commerciales et des infrastructures de transports;
- La facilité de l'organisation des expéditions à des prix concurrentiels;
- La qualité des services d'infrastructures;
- La capacité de suivi et de traçabilité des consignations;
- La fréquence avec laquelle les expéditions arrivent au destinataire dans les délais prévus.

En 2012, le Canada s'est classé 14^e sur 155 pays. Pas mal, mais comme l'indique le rapport, le facteur qui prime est le quintile au sein duquel figure le pays. En ce qui concerne le Canada, nous ne figurons pas parmi les 10 premiers, nous faisons partie des 10 suivants, avec l'Autriche, le Luxembourg et la Suisse.

Cette mesure est importante, car elle constitue un autre indice d'efficacité de l'économie d'un pays et de sa compétitivité. Le rapport précise que : « Les pays relativement plus performants au plan logistique peuvent doper leur croissance, devenir plus compétitifs et investir davantage ».

L'expansion commerciale offre une occasion remarquable. Cependant, nous n'atteindrons notre plein potentiel pour saisir cette occasion qu'en veillant à ce que nos infrastructures et nos chaînes d'approvisionnement puissent accueillir les échanges du 21^e siècle. Notre objectif devrait consister à faire partie des 10 premiers pays au plan de l'efficacité des chaînes d'approvisionnement.

PROMOUVOIR LE LEADERSHIP DU CANADA AU 21^e SIÈCLE : UN PARTENARIAT QUI CRÉERA DES EMPLOIS, DYNAMISERA LES ÉCHANGES COMMERCIAUX ET AMÉLIORERA LA COMPÉTITIVITÉ

Les administrations portuaires canadiennes travaillent étroitement avec leurs partenaires des chaînes d'approvisionnement en vue de transporter le fret le plus efficacement possible. Leur rôle d'organes

gouvernementaux libres de tout lien de dépendance permet aux administrations portuaires du Canada d'agir comme « honnêtes courtiers » en vue de réunir des partenaires, de favoriser la confiance et le partage de données, ainsi qu'une discussion ouverte au sujet des défis.

Le Canada est un chef de file en commerce et en transport maritime/chaînes d'approvisionnement mondiales. En faisant fond sur la réussite de notre pays jusqu'à présent, nous maintiendrons son leadership sur la scène mondiale.

L'efficacité de nos chaînes d'approvisionnement dans l'industrie du transport maritime représente autant une valeur ajoutée que les accords commerciaux qui soutiennent nos exportations mondiales et que les importations qu'ils appuient. En effet, en créant des possibilités en relevant ces défis, le Canada maximisera son avantage et saisira vraiment l'occasion.

L'autonomisation des ports afin de maximiser la chaîne d'approvisionnement et l'efficience commerciale du Canada

L'autonomisation des ports est mutuellement avantageuse pour les membres de l'AAPC et le gouvernement fédéral. Obtenir une latitude financière, résoudre les problèmes de réglementation et autres, et doter les ports des infrastructures nécessaires représente pour nous des façons de travailler ensemble à l'atteinte des objectifs économiques centraux nationaux : la création d'emplois et la croissance économique d'un bout à l'autre du pays. Ainsi, le Canada pourra accroître sa compétitivité et faciliter des accords bilatéraux avec ses principaux partenaires commerciaux.

Les membres de l'AAPC demandent au gouvernement du Canada de s'engager à prendre les mesures suivantes dans le Budget de 2015 :

1. Réduire l'écart au chapitre des infrastructures et répondre aux besoins actuels et futurs des installations portuaires du Canada, et appuyer ainsi le leadership commercial du pays, créer des emplois et renforcer notre avantage en termes de chaîne d'approvisionnement. Pour ce faire, les critères du Plan Chantiers Canada devront demeurer souples en ce qui a trait à la valeur totale des projets et il faudra élargir les options de financement mises à la disposition des ports en créant un fonds dédié et remboursable à faible taux d'intérêt, dans lequel les ports pourront puiser afin d'attirer plus facilement des partenaires de financement.
2. Appuyer les efforts de promotion du commerce du gouvernement fédéral en créant, en partenariat avec le Service des délégués commerciaux du Canada, un programme de formation à l'intention des délégués commerciaux qui les aidera à mieux comprendre la valeur ajoutée du réseau national portuaire et son rôle dans le soutien et la croissance des échanges, et qui améliorera le leadership et la compétitivité du Canada dans toute la chaîne d'approvisionnement.
3. Établir un Groupe de travail interministériel de haut niveau qui réunira tous les principaux ministères et organismes du gouvernement concernés par les enjeux de l'AAPC, notamment : le ministère des Transports, de l'Industrie, du Commerce, des Pêches et des Océans, etc. Le

Groupe de travail étudierait les défis auxquels les ports sont confrontés, y compris les obstacles à la latitude financière et les problèmes de réglementation.

La résolution de ces problèmes serait avantageuse pour tous, car ils freinent la compétitivité et entravent les échanges, et nuisent donc à l'économie du Canada. La résolution de ces problèmes améliorera la position concurrentielle du Canada par rapport à ses principaux concurrents économiques (en particulier les ports américains) et elle permettra aux ports de répondre aux besoins de l'important programme commercial du Canada.

HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

Maintenir les investissements dans les ports du Canada et améliorer l'efficacité opérationnelle permettra aux APC de faire avancer les priorités actuelles et futures du gouvernement, y compris :

Équilibrer le budget fédéral afin de garantir la viabilité financière et la croissance économique.

Les ports et le secteur maritime du Canada apportent au gouvernement du Canada 1,4 milliard de dollars en impôt fédéral et en paiements d'impôt sur les sociétés. En 2010, le secteur maritime a augmenté de deux milliards de dollars les recettes fiscales du gouvernement canadien.

Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation.

Les ports qui composent le réseau portuaire national sont des installations de classe mondiale qui fournissent des artères essentielles et efficaces aux portes commerciales intérieures et internationales, ce qui est indispensable pour les industries et pour les consommateurs canadiens. Les APC utilisent déjà une technologie qui améliore leurs opérations et qui permet de transporter les marchandises plus rapidement et plus efficacement. Toutefois, l'innovation continue renforcera la compétitivité du Canada dans le secteur du transport maritime.

Veiller à la sécurité et à la prospérité des collectivités, notamment en soutenant les infrastructures.

Les navires transportent plus de 90 % des échanges mondiaux et les administrations portuaires canadiennes transportent plus de 60 % du fret maritime de notre pays. Des ports de mer modernes et navigables reliant les nombreux expéditeurs, camionneurs et chemins de fer du pays sont essentiels aux échanges internationaux et à la prospérité économique.

En plus de faciliter le commerce, les ports canadiens sont de précieux membres – et collaborateurs - des collectivités où ils mènent leurs activités. Bon nombre de nos ports ont lancé des programmes d'investissement communautaire qui appuient les organismes pour les jeunes et les familles, l'éducation et la formation, les activités de financement locales et les initiatives environnementales.

Maximiser le nombre et le type d'emplois des Canadiens.

Les ports canadiens créent 250 000 emplois directs et indirects mieux rémunérés que la moyenne des emplois et ils injectent 25 milliards de dollars dans le PIB du pays. De plus, il y a un effet clair à deux volets pour l'accroissement de la capacité dans les ports canadiens : l'investissement dans les ports crée de nouveaux emplois dans la phase de la construction (et dans les services connexes), et chaque million

de tonnes de nouvelles marchandises qui transitent par les ports canadiens génère 300 nouveaux emplois.

CONCLUSION

La prospérité économique soutenue et la qualité de vie du Canada dépendent de notre réussite en tant que pays commerçant.

Les ports sont au cœur des chaînes d'approvisionnement cruciales pour la facilitation du commerce, qui stimulent les échanges au 21^e siècle. Il est plus important que jamais d'accorder la priorité aux infrastructures portuaires – et à leur entretien et leur croissance.

Ainsi, le Canada pourra miser pleinement sur les accords commerciaux qu'il négocie et apporter des avantages économiques supplémentaires à ses citoyens, et nous placer comme chef de file mondial en matière de logistique des transports et d'efficacité des chaînes d'approvisionnement.

Nous sommes impatients de travailler avec le gouvernement du Canada en vue de créer un partenariat qui favorisera nos objectifs communs et nous fera avancer.